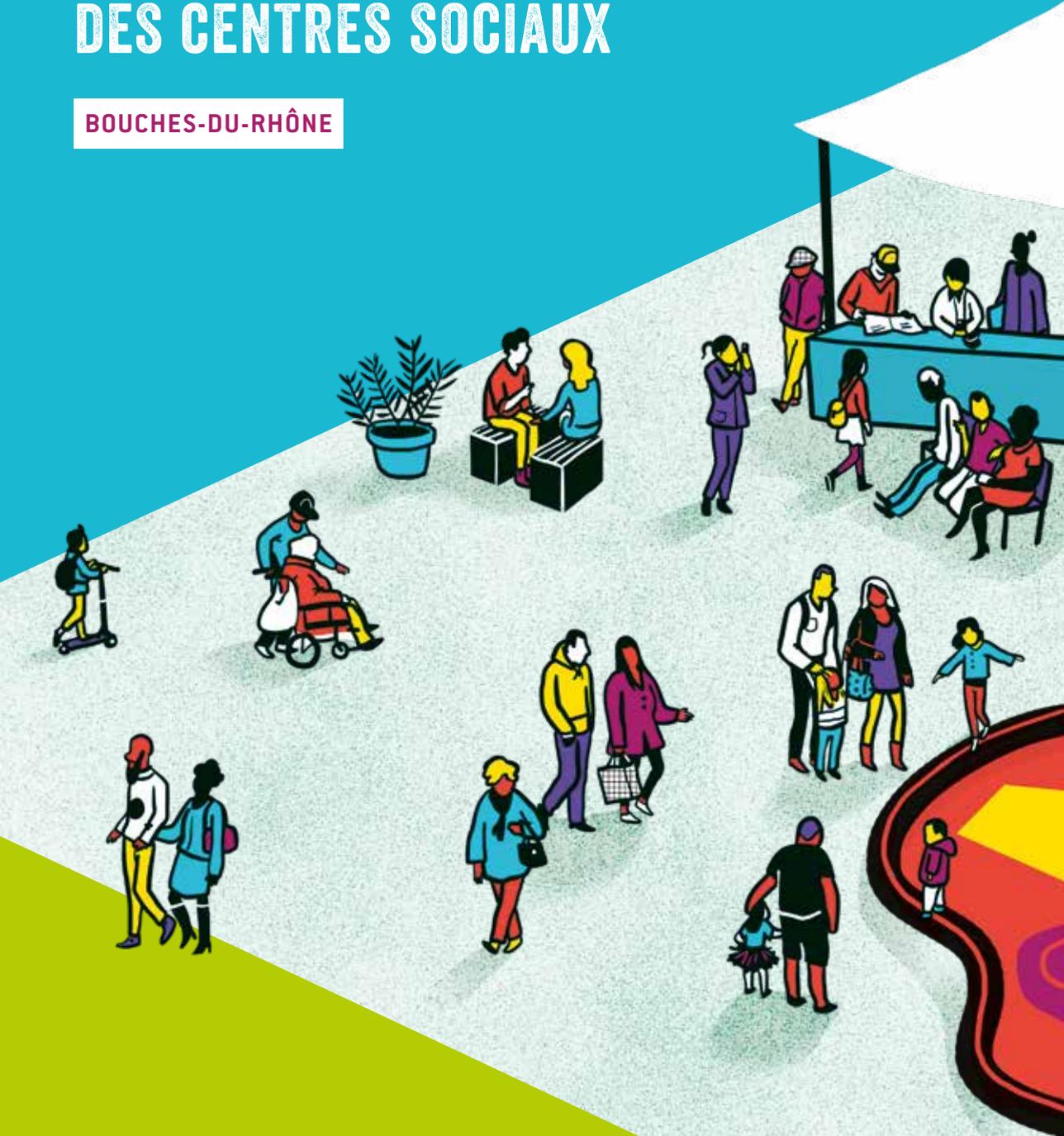


OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX

BOUCHES-DU-RHÔNE



SOMMAIRE

ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DES BOUCHES-DU-RHÔNE	3
LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET	4
DES PROJETS DE TERRITOIRE POUR ET AVEC LES HABITANTS	7
IMPULSER ET ACCOMPAGNER DES DYNAMIQUES COLLECTIVES	10
DES SERVICES ET DES ACTIVITÉS : ACCUEILLIR TOUS LES PUBLICS À TOUS LES ÂGES	12
DES RESSOURCES AU SERVICE DU PROJET	14
LES FINANCES	15
PROJET SENACS	16
FICHE NATIONALE	

2017 est une étape clé pour l'observatoire SENACS dans les Bouches-du-Rhône.

Il est devenu un réel outil de travail et de réflexion prospective.

Le processus d'appropriation de l'outil SENACS par les directeurs et les conseils d'administrations se poursuit et s'intègre peu à peu aux pratiques des équipes des centres sociaux.

Néanmoins, dans les années à venir, les efforts doivent être poursuivis pour conforter SENACS comme outil de recueil des analyses des habitants et des usagers, et alimenter en continu les projets sociaux. Grâce à cette démarche participative, il contribuera ainsi à être au plus près des besoins et à consolider le rôle des habitants en tant qu'acteurs de leurs territoires.

Par ailleurs, les données de l'observatoire SENACS et les réflexions menées au sein du comité de pilotage ont pleinement contribué aux travaux de renouvellement de la Convention cadre des centres sociaux et à l'élaboration du Schéma directeur de l'Animation de la vie sociale. SENACS constitue en ce sens un outil d'observation partagé et pertinent. Il permet de valoriser la plus-value de l'action des centres sociaux mais aussi de mettre en lumière les fragilités de leur fonctionnement.

Ainsi, dans le contexte plus global de mutations sociétales, démographiques et économiques, l'observatoire devient un espace de réflexions collectives contribuant à se projeter sur la période 2018 – 2021, vers de nouvelles perspectives.

Le comité de pilotage Senacs 2016 – 2017

CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

- › **Un équipement de proximité** familial et intergénérationnel. Il accueille et accompagne tous les publics, avec une attention particulière pour les populations les plus fragilisées.
- › **Un lieu d'animation de la vie sociale** permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets avec l'appui de professionnels.

DES FINALITÉS

Le développement
des liens sociaux
et la cohésion sociale
sur les territoires

L'inclusion sociale
et la socialisation
des personnes

La prise de responsabilité
des usagers et le développement
de la citoyenneté de proximité

DES VALEURS ET DES PRINCIPES D'ACTION FONDÉS SUR L'ÉDUCATION POPULAIRE



DIGNITÉ HUMAINE



SOLIDARITÉ / LAÏCITÉ



DÉMOCRATIE

En vidéo sur le site internet de la FCSF :
<http://www.centres-sociaux.fr>

UN OUTIL OPÉRATIONNEL : LE PROJET SOCIAL À 3 DIMENSIONS

- › **Activités – actions socio-éducatives et services**
Dimension individuelle
Le centre social propose aux habitants des services et activités adaptés aux besoins qu'ils ont exprimés.
- › **Accompagnement des projets**
Dimension collective
Le centre social accompagne les projets collectifs des habitants pour répondre à leurs envies et à leurs besoins.
- › **Développement de la citoyenneté**
Dimension d'intérêt général
Le centre social renforce le pouvoir d'agir des habitants sur les questions de société qui concernent leur territoire, en favorisant des réponses innovantes.

CARTE DES CENTRES SOCIAUX DES BOUCHES-DU-RHÔNE

92 ÉQUIPEMENTS AGRÉÉS
« CENTRES SOCIAUX »
EN 2016



- Communes signataires de la convention cadre des centres sociaux
- Communes non signataires de la convention cadre

Répartition des centres sociaux à Marseille :

- Nord (13, 14, 15, 16^e Arr.) : 27
- Centre (1, 2, 3, 4, 11, 12^e Arr.) : 14
- Sud (5, 6, 7, 8, 9, 10^e Arr.) : 11

LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

LES MODES DE GESTION

92 centres sociaux pilotés selon des modalités de gestion différentes :



ASSOCIATION

58 centres sociaux
(50 adhérent à l'UCS13*)
3 aires de stationnement



FÉDÉRATION D'ÉDUCATION POPULAIRE*

28 centres sociaux
1 aire de stationnement



RÉGIE MUNICIPALE DE ARLES

2 centres sociaux

DES HABITANTS AU CŒUR DU PROJET

En complément de la lettre circulaire CNAF de 2012, celle de 2016 repositionne la « démarche participative des usagers/habitants (en tant que) élément fondamental de l'agrément des centres sociaux (...) », quel que soit leur mode de gestion. La participation concerne les usagers, les habitants du territoire, les familles y compris les enfants et les jeunes, ainsi que les bénévoles impliqués dans la vie de la structure.

Comme le souligne un directeur, « le centre social est un apport technique pour les initiatives des habitants ». L'enjeu pour les équipes est de reconnaître « l'expertise d'usage » des habitants : leur « laisser la place » pour que s'expriment leurs savoir-faire et savoir-être dans l'élaboration du projet social et la mise en œuvre des actions.

L'ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES DANS LE PILOTAGE DU CENTRE SOCIAL



1 503 bénévoles
sont associés à la gouvernance
et au pilotage

29 ETP (équivalent temps plein)
(une moyenne de **571 heures**
par centre social)

ÊTRE PRÉSIDENT D'UN CENTRE SOCIAL » CENTRE SOCIAL JACQUES BREL (PORT-DE-BOUC)

S'il est l'animateur du conseil d'administration, le président est avant tout le garant du bon fonctionnement statutaire de l'association ; il est également le catalyseur de l'expression de tous. Cependant, il doit représenter la synthèse de cette expression collective, surtout dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet social (...) et dans le fonctionnement journalier de la structure. Il endosse également, avec son CA, la fonction employeur, et s'assure de la bonne application des règles régissant la direction et la gestion des ressources humaines. C'est avec son directeur qu'il forme un binôme, efficace si les compétences sont complémentaires, à la condition qu'ils fonctionnent « sur la même longueur d'onde », en respectant la répartition des tâches et des responsabilités de chacun. En cas de difficultés, c'est son autorité qui prévaut, sur mandat de son CA. (Jacques Santoru, président de l'ASCAM)

LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

L'ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES DANS LES ACTIVITÉS DES CENTRES SOCIAUX

Les habitants participent à la mise en place et la prise en charge d'activités

980 bénévoles d'activités
soit une moyenne de **11 bénévoles**

135 393 heures
de bénévolat estimées (environ **74 ETP**)

1 677 bénévoles
ont consacré **106 092 heures**
de bénévolat de manière occasionnelle



Les bénévoles interviennent plus particulièrement dans les domaines suivants :

- > **soutien scolaire et activités socio linguistiques ;**
- > **activités culinaires, fêtes de quartier, carnivals, jardinage ;**
- > **aide administrative et animation d'ateliers :** informatique, couture, décoration...

UN ENGAGEMENT À TOUT ÂGE

Bénévoles par tranche d'âge



- **11%** 12-17 ans
- **11%** 18-25 ans
- **55%** adultes
- **23%** seniors + 60 ans



838 bénévoles formés entre 2014 et 2016

Pour les administrateurs, les formations ont notamment porté sur la gestion et la gouvernance associative. Exemples de formations suivies par les bénévoles d'activité : l'accompagnement à la scolarité, l'animation d'un atelier sociolinguistique.

LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE TRÈS RICHE

Acteur de l'animation globale sur son territoire, le centre social élabore son projet social en concertation avec les partenaires de son territoire (institutions, associations, etc.). La richesse et la diversité de ce partenariat garantissent la réussite du projet social. Il peut être formalisé ou ponctuel et comporter un volet technique, financier et/ou politique.

LE PARTENARIAT INSTITUTIONNEL

CAF, MSA, Conseil départemental, Conseil régional, État, communes et intercommunalités, Agence Régionale de santé, CARSAT et l'Éducation nationale.

La Convention cadre des centres sociaux

75 centres bénéficient du partenariat de la Convention cadre des centres sociaux.

Elle permet à ses signataires (institutions, collectivités et fédérations) de partager un espace politique et technique de l'Animation de la vie sociale dans le département.



La Convention cadre, c'est :

- › un financement complémentaire sur les missions socles de l'Animation Globale et Coordination
- › des espaces d'échanges, de co-construction et de valorisation
- › des espaces d'accompagnement et de résolution de problèmes
- › une mission de soutien technique renforcé

www.centres-sociaux-partenariat13.fr

PARTENARIAT DE TERRAIN

Les autres partenaires sont en général des acteurs de proximité : bailleurs sociaux, associations ou entreprises privées. **64% des centres sociaux** ont un partenariat formalisé avec des bailleurs sociaux et **57% reçoivent des financements de ces organismes.**

Rémy, directeur du centre social Panier Joliette (Fédération Léo Lagrange)

« Le conseil citoyen a rapproché les acteurs du territoire et ouvert le centre social à de nouveaux interlocuteurs. C'est un espace de dialogue qui permet de porter la parole des usagers du centre social de manière différente, en la confrontant aux besoins et demandes des autres membres du conseil citoyen, avec la possibilité d'interpeler les élus concrètement, par exemple, sur la question du manque d'espaces verts ou de locaux associatifs sur le 2^e arrondissement de Marseille »

Partenariat de projets avec des associations

1 018 associations accueillies et/ou accompagnées par les centres sociaux en 2016.

Les centres sociaux contribuent fortement à la dynamique du mouvement associatif en accompagnant des initiatives des habitants, la formation des acteurs, le soutien logistique aux projets de création d'associations et à leur développement. Ils participent ainsi à la valorisation des ressources des territoires.

En lien avec des espaces de démocratie participative

- › **49%** sont impliqués dans l'un des **30 conseils citoyens du département.** www.conseilscitoyens.fr
- › **17%** participent aux conseils de quartier

DES PROJETS DE TERRITOIRE POUR ET AVEC LES HABITANTS

DES PROJETS SOCIAUX À PLUSIEURS DIMENSIONS

En phase avec des enjeux du territoire, dans la continuité des années précédentes, ils portent sur :



**LIEN SOCIAL
ET MIXITÉ**

**MOBILISATION
DES HABITANTS**

FAMILLE
(parentalité, lutte contre
la paupérisation/exclusion,
insertion sociale)

JEUNESSE
(éducation et lutte contre
le décrochage scolaire,
insertion sociale)

PROMOUVOIR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le centre social œuvre comme un chef d'orchestre, s'assurant que chacun joue sa partition du mieux possible.

Il n'a pas vocation à répondre à toutes les problématiques sociales de son territoire. Néanmoins, la connaissance qu'il a de ses ressources, de ses potentialités et de ses manques, lui permet de définir avec les habitants et les partenaires les enjeux prioritaires. Il s'appuie sur l'expérience et l'expertise de chacun, et mobilise les énergies...

Pourcentage de centres sociaux développant des actions dans les domaines suivants :

- 97% problématiques éducatives
- 96% accès à la culture et à l'éducation artistique des habitants
- 85% lutte contre l'exclusion, isolement des personnes et discriminations
- 82% insertion sociale et professionnelle
- 58% accès aux soins
- 48% bien vieillir et vieillissement
- 41% handicap*

LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT : L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VIEILLISSANTES



2 900 personnes ont été accompagnées en 2016.

Les centres sociaux sont de plus en plus concernés par les enjeux du vieillissement et proposent, avec des partenaires comme la CARSAT, des actions spécifiques à ce public. Au-delà des actions intergénérationnelles qui favorisent le lien social, les actions recouvrent aussi la prévention -santé et le bien-être, la mobilité des séniors, etc..

MANGER BOUGER BIEN VIEILLIR CENTRE SOCIAL FABIEN MENOT, PORT DE BOUC

Il s'agit de prévenir les risques de malnutrition-dénutrition chez les personnes vieillissantes vivant à domicile. Des ateliers « santé-nutrition » menés de manière ludique et bienveillante leur apportent des connaissances théoriques sur les aliments, avec l'aide d'une diététicienne et la référente famille du centre social. Un éducateur sportif propose en complément des activités physiques adaptées : marche, piscine, gymnastique douce, randonnées. Action menée en partenariat avec le CCAS de Port-de-Bouc et avec un financement de l'ARS.

*en très forte augmentation depuis 2014 puisque cette année-là, seuls 28 % des centres sociaux développaient une action handicap.

DES PROJETS DE TERRITOIRE POUR ET AVEC LES HABITANTS

INCLUSION SOCIALE ET ACCÈS AUX DROITS

L'ACCUEIL

Lettre circulaire CNAF 2016 :

« (Le chargé d'accueil) doit être en capacité d'apporter une offre globale d'information, d'orientation favorisant l'accès aux droits au sens large, de contribuer à la facilitation numérique et de recueillir et identifier les besoins des habitants et leurs aspirations collectives. »

La fonction « accueil » joue un rôle fondamental dans le travail des centres sociaux pour l'accès aux droits des habitants.

Le réseau des directeurs de centres sociaux de l'Instance Territoriale de Concertation* de Marseille centre (1^e, 2^e, 3^e, 6^e arr) a mis en place **une formation pour les agents d'accueil en lien avec la plate-forme de service public.**

Objectifs : mise en réseau et connaissance des acteurs pour mieux orienter les publics.

*Instance de la Convention cadre



Témoignage du groupe Instance Territoriale de Concertation (ITC) Marseille centre

« La première qualité requise pour être chargé d'accueil est de savoir être à l'écoute. Nous intervenons souvent auprès de publics fragilisés, avec une forte proportion de personnes qui maîtrisent peu la langue française. Ces publics arrivent au centre social après avoir été souvent renvoyés d'administration en administration, sans prise en compte de leur problématique globale. Ils font parfois l'amalgame entre centre social et assistante sociale. Nous devons être à l'écoute, laisser l'utilisateur exprimer sa demande et l'aider à la clarifier, savoir détecter les problématiques sociales pour pouvoir les orienter vers les services et partenaires compétents... C'est la mission première de tout centre social. »

PRÉSENCE DES INSTITUTIONS

Pourcentage de centres sociaux accueillant une permanence d'institution (*permanences CAF, MDS, Missions locales etc.*)



en 2014



en 2016



DES PROJETS DE TERRITOIRE POUR ET AVEC LES HABITANTS

LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

51% des centres sociaux travaillent sur la réduction de la fracture numérique pour faciliter l'accès de tous aux nouvelles technologies.

Certains centres sociaux font le constat « *de l'analphabétisme numérique* » d'une grande partie de leur public.

Le centre social Panier Joliette à Marseille 2^e a accompagné la création d'un réseau d'échanges de savoirs animé par des mamans qui s'entraident, entre autres, sur l'utilisation des outils numériques (création d'adresses mail, navigation sur internet etc....).

Le réseau des directeurs de l'Instance territoriale de concertation du territoire de l'Etang-de-Berre a d'abord travaillé sur la mise en lien des centres sociaux et des acteurs locaux de l'emploi. À présent, il souhaite organiser la mise en réseau des agents d'accueil et de ces acteurs pour une meilleure orientation et accès aux droits des publics.

L'ACCÈS À LA LANGUE FRANÇAISE : UN LEVIER DE L'INCLUSION SOCIALE



69% des centres sociaux mènent des actions d'apprentissage du français

6 000 personnes bénéficiaires

entre 2014 et 2016

> **1 792** personnes en 2014

> **2 129** personnes en 2016

Les ateliers **sociolinguistiques** visent l'autonomie des personnes et favorisent l'exercice de la citoyenneté. Pour les conduire, les centres sociaux des Bouches-du-Rhône font largement appel aux bénévoles.

Témoignage d'Odile, directrice du centre social Kléber, Marseille 3^e

« Le 3^e arrondissement est un lieu privilégié d'accueil de populations primo-arrivantes, parlant peu ou mal le français, ce qui complexifie leur accès aux droits. L'habitat, très dégradé, fait la part belle aux marchands de sommeil. Cette population fragilisée, éloignée de l'emploi, vit dans des conditions très précaires. La place du centre social en tant que lieu ressource est fondamentale ».

L'INSERTION PROFESSIONNELLE



Lutter contre l'exclusion, c'est aussi travailler sur l'insertion professionnelle en accompagnant les publics les plus éloignés de l'emploi, par l'accompagnement pour une meilleure estime de soi, l'orientation, en partenariat avec les acteurs de l'emploi, vers des dispositifs adaptés à chaque situation.

Cette action s'adresse aux jeunes comme aux personnes relevant de minimas sociaux.

IMPULSER ET ACCOMPAGNER DES DYNAMIQUES COLLECTIVES

ACTIONS COLLECTIVES FAMILLES

Créer du lien, favoriser la mixité sociale et développer les solidarités entre les familles et les générations.

+ de 90% des équipements agréés bénéficient de la prestation de service **Animation collective famille** et s'appuient ainsi sur les compétences d'un-e référent-e familles.

À ce titre, ils mobilisent des dispositifs parentalité : **92% perçoivent un financement « parentalité »**

- > 89% mènent une action intégrée au REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents)
- > 75% mènent une action intégrée au CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité)



Les centres sociaux mènent des actions d'accompagnement à la scolarité :



91% auprès des 4-10 ans

78% auprès des 11-14 ans

LES CENTRES SOCIAUX, UN RELAIS ENTRE LES FAMILLES ET L'ÉCOLE

La méconnaissance des missions des centres sociaux par les équipes enseignantes freine souvent le partenariat. Pour les référent-e-s familles, l'implication des parents dans la vie scolaire de leurs enfants est capitale. Pour les mobiliser, ils initient des cafés des parents à la sortie des écoles, des goûters partagés avec des enfants au démarrage des Clas, des groupes d'échanges entre parents et professionnels de l'éducation etc.... Ce travail se fait en transversalité entre les secteurs jeunesse, enfance, famille du centre social afin de donner de la cohérence et une meilleure lisibilité aux parents, et faciliter leur implication. (Réseau des référents familles de l'UCS13)

UNE DIVERSITÉ D'ACTIONS MENÉES PAR LES CENTRES SOCIAUX

Pourcentage de centres sociaux concernés par type d'action :



82% Loisirs collectifs en famille

99% Manifestations festives

86% Groupe d'échange entre les parents en 2016

68% Groupes parents-enfants dans le cadre d'un LAEP (Agréé par la CAF pour 17 d'entre eux. Ce cadre offre aux parents, souvent des familles monoparentales avec des problématiques d'isolement, un espace d'expression sur leur rôle de parent au quotidien, sous la bienveillance de professionnels et d'autres parents.)

66% Projets de départ en vacances

IMPULSER ET ACCOMPAGNER DES DYNAMIQUES COLLECTIVES

CONSTRUIRE SON PROJET VACANCE AU CENTRE SOCIAL SAINT-JUST LA SOLITUDE (MARSEILLE)

Tout est parti des sorties familiales de découverte du patrimoine à la journée et de la demande récurrente de ces familles, éloignées des vacances, d'accompagnement à l'organisation de leurs vacances. Le centre social s'est donc engagé à les soutenir dans leurs projets, en mobilisant des dispositifs existants et en partenariat avec la Caf. Cet accompagnement leur a permis de construire leurs budgets et ainsi d'anticiper le plus possible leurs vacances. Elles ont de manière collective réalisé des actions d'autofinancement. Le projet a permis à 13 familles de partir en vacances. Pour plus de la moitié d'entre elles, c'était la première fois.

ACTIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

JEUNES, PARENTS ET SÉNIORS AU CENTRE SOCIAL PARADIS SAINT-ROCH (MARTIGUES)

Le projet du centre social Paradis Saint-Roch à Martigues rassemble jeunes, parents et seniors autour de la réalisation d'un défilé de mode, présenté lors de la fête annuelle de quartier, couplé à un séjour de découverte à Paris, capitale de la mode. Le point d'orgue était la visite de l'opéra Garnier pour ses costumes et ses ateliers de couture.

La rencontre entre la passion des jeunes adolescents pour le défilé de mode et celle des seniors pour la création de costumes de carnaval permet d'aborder des sujets tels que la mixité, la santé et l'alimentation, les phénomènes d'exclusion, les relations familiales et intergénérationnelles et l'image de soi, les représentations...

ACTIONS COLLECTIVES « JEUNESSE »



MOSAÏK MOBIL AU CENTRE SOCIAL MOSAÏQUE (SALON DE PROVENCE)

Né d'une rencontre avec l'association Yes We Camp, ce projet a permis à un groupe de jeunes de rénover et aménager la caravane dans le cadre d'un chantier éducatif. L'objectif était de renforcer le pouvoir des jeunes. Sorte de centre social mobile, la caravane est un espace interactif multimédia pour des ateliers radio, fablab, aide à la recherche d'emploi ; un coin outillage pour de petites réparations ou pour réaliser du mobilier urbain ; une cabane-chantier stockage de petits matériels et matériaux de récupération, sans oublier les tables, les chaises et du matériel pédagogique pour le soutien scolaire.

DES SERVICES ET DES ACTIVITÉS : ACCUEILLIR TOUS LES PUBLICS À TOUS LES ÂGES

Répartition par tranche d'âge des 0-25 ans
accueillis en 2016



- 7% 0-3 ans
- 53% 4-10 ans
- 20% 11-14 ans
- 14% 15-17 ans
- 6% 18-28 ans

ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE (0-3ANS)

2 843 enfants
accueillis

59% des centres sociaux
ont une action en
direction des 0-3 ans

- 11% disposent d'une crèche
- 13% d'une halte-garderie
- 35% d'un espace parent-enfant
- 16% hébergent un relais assistantes maternelles



Les centres sociaux proposent également aux parents des activités pour les tout-petits, avec un accent sur les animations parents-enfants : ateliers jeux, ateliers conte (Bébé-car)... ou permanences PMI.

ACCUEIL DES 4-10 ANS

20 315 enfants
accueillis

100% des centres
sociaux ont une action
en direction des 4-10 ans

- 89% accueil de loisirs
- 45% séjours vacances
- 91% accompagnement à la scolarité
- 46% activités périscolaires

ACCUEIL DES 11 – 14 ANS

7 449 jeunes accueillis



- 74% Accueil de loisirs 11-14 ans
- 73% Animation de rue
- 78% Actions d'accompagnement à la scolarité
- 76% Accompagnement de projets portés par les pré-adolescents

Partenariat avec les acteurs
éducatifs du territoire :

- 87% éducation nationale (38 % ont un partenariat formalisé)
- 72% éducation spécialisée

- 53% autres associations éducatives (Addap13, IME, association de parents d'élèves...)
- 23% partenariat dans le cadre d'un PEDT

ACCUEIL DES 15-17 ANS

5 384 jeunes accueillis



- 31% accueil jeune agréé Jeunesse et Sport
- 74% actions animation de rue
- 71% accompagnement de projets portés par des jeunes
- 45% accompagnement orienté vers l'insertion professionnelle (aide au CV, job d'été)
- 73% accompagnement de jeunes sur l'animation de territoire

ACCUEIL DES 16-25 ANS*

2 365 jeunes adultes accueillis



- > cohésion sociale et cotoyenneté
- > avenir professionnel
- > accès aux droits et information

JOURNÉE THÉMATIQUE SENACS SUR LA PRÉ-ADOLESCENCE - JUIN 2017 (LÉO LAGRANGE)

Les pré-ados sont un public difficile à capter qui appelle d'autres réponses qu'un accueil de loisirs classique. L'écart est croissant entre le profil de ces publics, les dispositifs financés et les offres proposées par les centres sociaux. Les professionnels constatent des fonctionnements nouveaux chez ce public mouvant pour lequel des apports en connaissances sociologiques et psychologiques sont régulièrement nécessaires. Les accueils Jeunes, initialement prévus pour les 14-17 ans, sont de plus en plus sollicités par les pré-ados.

*hors agrément Jeunesse et Sport

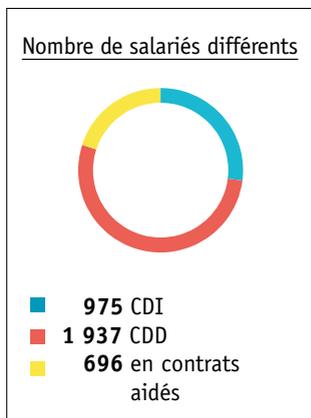
DES RESSOURCES AU SERVICE DU PROJET

Une équipe de salariés qualifiés aux côtés des bénévoles pour conduire l'action des centres sociaux.



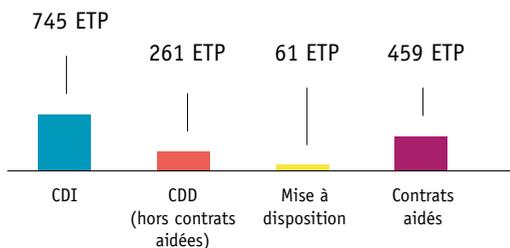
LES RESSOURCES HUMAINES

3 608 salariés ont travaillé dans les équipements sociaux en 2016



Le nombre moyen de salariés différents par centre social - 40 - et le recours important aux contrats courts (CDD et contrats aidés) mettent en évidence une certaine instabilité des équipes et un turnover important, nécessitant des temps de formation et d'accompagnement.

Les différents types de contrats :

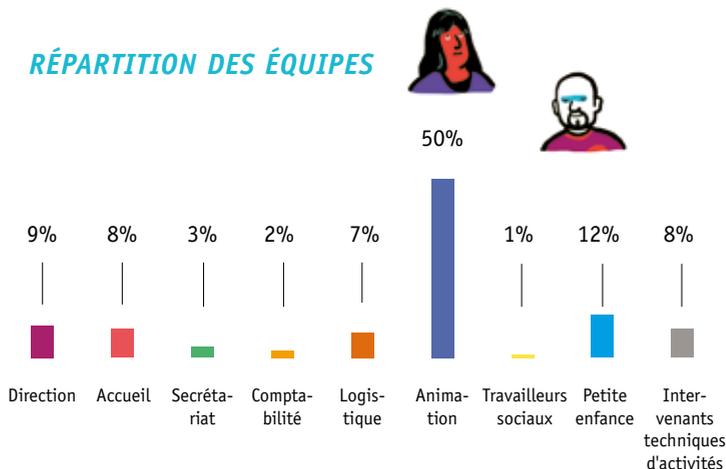


Une baisse du nombre de contrats aidés :

459 ETP en emplois aidés en 2016, en baisse depuis 2014 (547 en 2014 et 489 en 2015).

- › 12 % des effectifs
- › 86 % des centres sociaux ont recours à ce type de contrats (92 % en 2014)

RÉPARTITION DES ÉQUIPES



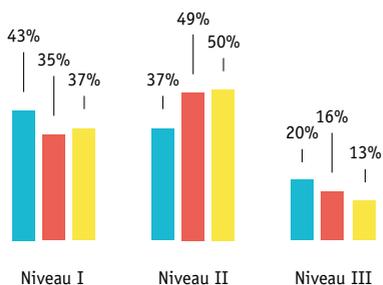
DES RESSOURCES AU SERVICE DU PROJET

PROFESSIONNALISATION DES ÉQUIPES



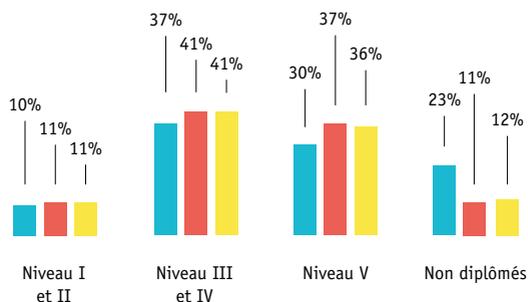
POSTES DE DIRECTION

Un haut niveau d'exigence inscrit dans la lettre circulaire de la CNAF et la procédure de recrutement de la convention cadre de la Convention cadre pour accompagner les structures, permettent de recruter des directeurs-trices avec un niveau plus élevé de qualification.



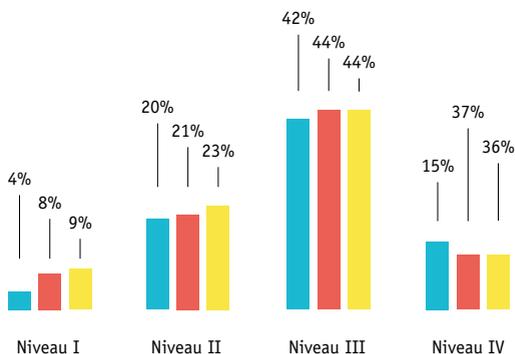
POSTES D'ANIMATEURS

Des animateurs plus qualifiés à partir de 2015. Notons que le Pacte jeunesse sur Marseille visait notamment un meilleur niveau de qualification des référents « jeunesse » pour un projet de plus grande qualité.



POSTES DE RÉFÉRENTS FAMILLES

Le niveau de formation est plutôt élevé et, depuis 2014, les niveaux de formation des personnes recrutées tendent à augmenter.



LES FINANCES

LES BUDGETS ET LES FINANCEURS

Budget cumulé des 82 centres sociaux :

63,3 M€ en 2016

(1,2 milliards € au niveau national)

Budget moyen :

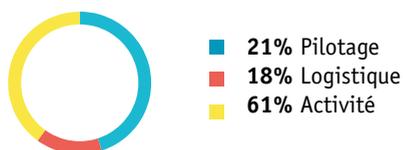
797 328 € en 2016

(667 892 € au niveau national)

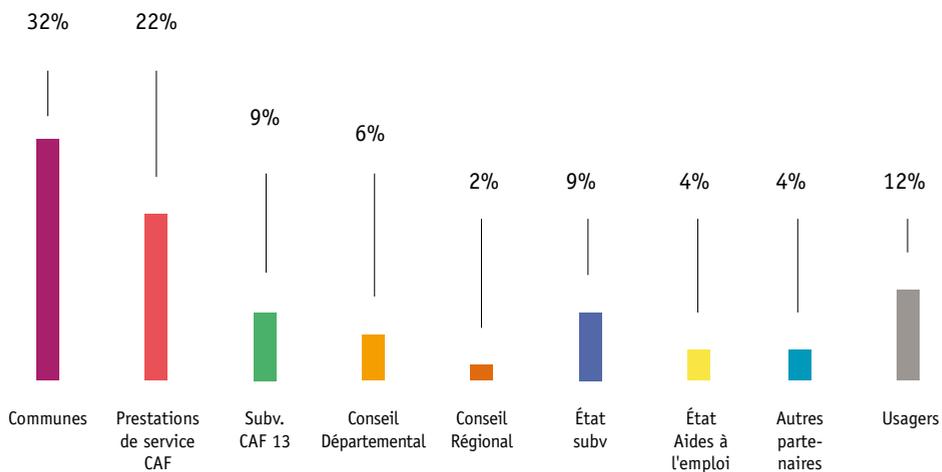
Les budgets varient entre :

220 004 € et **2 616 207 €**

La répartition des charges :



RÉPARTITION DU FINANCEMENT



PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne l'ensemble du territoire métropolitain et trois départements d'outre-mer pour la campagne de saisie 2017. Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

site internet : www.senacs.fr

Dans les Bouches-du-Rhône

Sans la motivation, l'implication et l'énergie des membres du comité de pilotage des Bouches-du-Rhône, cette plaquette n'aurait pas le même sens, ni la même envergure.

Merci à chacun d'entre eux !

Nora ABA – *Centre social Vallée de l'Huveaune (IFAC Provence)*

Emilie CAMBIAGGI – *La Métropole Aix-Marseille Provence*

Elisabeth CARUETTE – *Centre social La Corderie (IFAC Provence)*

Rémi DUTHERAGE – *Centre social Panier Joliette (Léo Lagrange Méditerranée)*

Odile FLORES BARRACO – *Centre social Kléber (FAIL)*

Magali GALIZZI - *FAIL*

Olivia GIMAT - *Centre social La Carraire (Union des centres sociaux)*

Annie HABABOU – *Conseil départemental des Bouches-du-Rhône*

Jean-Noël RAGUEB – *Ville de Marseille*

Bami TSAKENG – *Centre social La Savine (CCO)*

COORDONNÉES

Caf des Bouches-du-Rhône

215, chemin de Gibbes

13348 Marseille cedex 20

www.centres-sociaux-partenariat13.fr

Union des centres sociaux des Bouches-du-Rhône

8, bd de dunkerque

13002 Marseille

tél. 04 96 11 53 60 - courriel : info@ucs13.fr

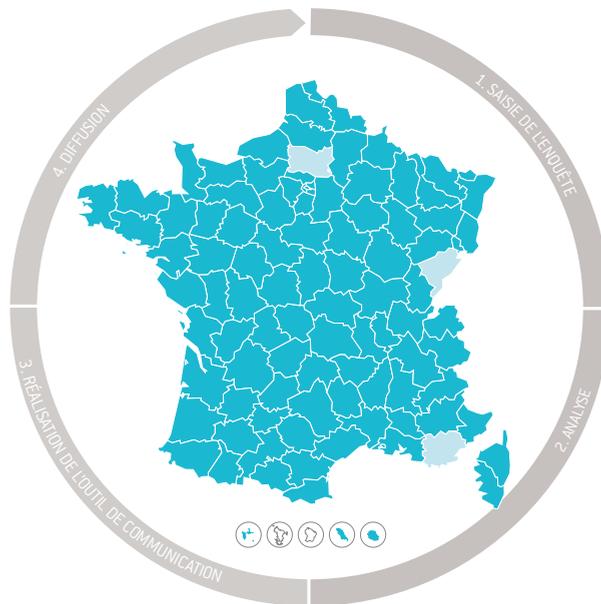
FICHE NATIONALE

- ➔ UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- ➔ UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU
DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- ➔ GÉNÉRALISATION DE LA DÉMARCHÉ À PARTIR DE 2018

2237

CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CAF EN 2016

- territoires concernés par l'enquête
- territoires en test en 2017



ENQUÊTE
2017

DONNÉES 2016

2065

CENTRES SOLLICITÉS

1850

ONT RÉPONDU
À L'ENSEMBLE
DE L'ENQUÊTE



80% CENTRES
SOCIAUX URBAINS

20% CENTRES
SOCIAUX RURAUX



PRÈS DE **26 000**
ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

13 ETP EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL



+ DE **110 000**

BÉNÉVOLES
D'ACTIVITÉS

55 EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL



+ DE **46 000**
BÉNÉVOLES
DANS LES INSTANCES DE
GOVERNANCE /PILOTAGE

25 EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL

PROJET



SENACS - SYSTEME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

